

Structure

- ◇ Bouxwiller
- ◇ Dossenheim s/Zinsel
- ◇ Ingwiller
- ◇ Obermodern-Zutzendorf

FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire -----

Enfant

NOM ET PRENOM

Date de naissance Lieu de naissance

Garçon Fille

Parents

Père : nom et prénom

Mère : nom et prénom

Adresse

.....
.....

Situation maritale

◇ Marié ◇ Pacsé ◇ Concubinage / union libre ◇ Séparé / divorcé¹ ◇ famille monoparentale

¹ En cas de séparation des parents : Garde alternée Garde exclusive exercée par : Mère Père

(Fournir une copie de la partie de la décision judiciaire fixant les modalités de garde de l'enfant)

Mère ☎ :) professionnel :

Père ☎ :) professionnel :

Adresse mail mère :

Adresse mail père :

Souhaitez-vous recevoir vos factures par mail : oui non

Régime allocataire : ◇ CAF : n° allocataire :

◇ MSA : n° allocataire :

◇ AUTRE précisez : n° allocataire :

Numéro de sécurité sociale mère :

Numéro de sécurité sociale père :

A Le signature des parents ou représentants légaux

Droit à l'image et au son

J'autorise

Je n'autorise pas

(Rayer la mention inutile)

L'utilisation de l'image et de la voix de mon enfant à des fins strictes d'illustration et de promotion de des activités non commerciales (plaquettes d'information, rapport d'activité, rapport de stage, article de presse)

Droit à l'image et au son sur internet

J'autorise

Je n'autorise pas

(Rayer la mention inutile)

L'utilisation de l'image et de la voix de mon enfant à des fins strictes d'illustration et de promotion de des activités non commerciales sur internet via les blogs ou sites des périscolaire, de l'AGF, des communes et de la Communauté de Communes du Pays de Hanau.

Autorisation parentale

Je soussigné :

Certifie sur l'honneur avoir l'autorité parentale sur l'enfant :

Autorise les personnes majeures suivantes :

Nom, prénom et ☎:

Nom, prénom et ☎:

Nom, prénom et ☎:

Nom, prénom et ☎:

Nom, prénom et ☎:

A venir chercher mon enfant à l'accueil périscolaire.

A Le signature des parents ou représentants légaux

Déclaration de revenus

Conformément au règlement intérieur, vous devez fournir au plus tard le 15 Septembre de l'année une copie de votre avis d'imposition de l'année précédente. En cas de non présentation de l'avis d'imposition le calcul du taux horaires se fera selon le plafond défini dans le règlement intérieur des périscolaires

A Le signature des parents ou représentants légaux